



*Fédération des OSBL d'habitation du
Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles*

10 sept 2013

Volume 5 numéro 2

Bulletin d'information pour les OSBL d'habitation de l'Est

L'été tire à sa fin, les dossiers du printemps sont toujours d'actualité. Alors, tous ensemble, nous devons nous mettre au travail. Nous vous souhaitons un très bel automne et un bon retour de vacances.

La loi 16 et la certification

Tous les OSBL concernés par la certification ont assistés aux formations données par l'Agence de la Santé et des services sociaux du Bas Saint-Laurent sur la nouvelle certification. Nous sommes en mesure de constater que la tâche est de plus en plus lourde et les normes plus exigeantes.

Notre démarche afin d'avoir votre appui et celle de votre Municipalité n'est pas terminée à cause du manque de réception de quelques résidences et de plusieurs municipalités. D'ici le 30 septembre, nous devons avoir reçu la totalité des documents pour pouvoir continuer nos pressions envers l'exigence du 24/7.

Un dossier complet sera envoyé au Ministre Rejean Hébert et au nouveau président (e) de la Société d'habitation du Québec et nous sensibiliserons notre député M. Jean d'Amours pour la XIème fois. Quelques articles dans les journaux ont paru durant l'été pour sensibiliser la population à notre réalité.

D'autres actions ont été faites par le Réseau Québécois mais pas de réponses définitives encore. Plusieurs sous-entendus mais rien encore de

concret. Nous sommes entièrement avec vous et nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous. Cependant, pour ceux qui n'ont pas donné suite à notre demande de résolution de votre résidence et de votre municipalité, c'est encore le temps.

Formation cet automne

Monsieur Gervais Darisse a mis sur pied un plan de cours sur l'organisation administrative dans les OSBL incluant une section « *Politiques internes* » *Règlements généraux* et le contenu du livre de Compagnie.

Nous prévoyons vous offrir cette formation très importante et indispensable à tous les OSBL membres de la Fédération. Le début du mois de novembre (possiblement le 7) est ciblé et l'endroit exact n'est pas encore déterminé, mais nous aimerions connaître votre intérêt, ceci pour réserver une salle et prévoir un repas pour le midi. Vous pouvez communiquer avec Johanne la coordonnatrice par courriel ou par téléphone au 418-867-5178.

Soutien communautaire

Nous avons reçu le premier versement de soutien communautaire pour les organismes du Bas Saint-Laurent qui se sont inscrits. Nous recevrons le deuxième versement en octobre prochain. Donc, nous ferons comme l'an dernier et vous transmettrons un chèque au début du mois de décembre. Le chèque devrait être d'environ mille dollars.

Programme d'appui aux opérations

Ce programme, financé par la Fédération à hauteur de 500 \$ par organisme, permet aux membres de financer divers besoins (Embauche d'animateur en loisirs, embauche ponctuelle de diététicienne, de nutritionniste, de professionnels spécialisés en relation d'aide ou de spécialiste en gestion de baux, en établissement d'un registre de loyer, en aide en gestion du *crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée*, en aide dans l'administration du *Programme de supplément au loyer*, pour l'établissement d'un

horaire de travail et au soutien à la gestion de la paie et autre besoin administratif).

Le programme est toujours disponible pour l'année 2013 et la date pour le réclamer est la même soit le 30 novembre 2013. Toutes les demandes reçues après cette date seront refusées.

Assemblée générale annuelle

En faisant un petit retour sur l'assemblée générale annuelle, nous sommes très contents des résultats, ce fût un record de participation et l'accueil chaleureux de la Seigneurie Mon Toit en a fait un succès retentissant.

Départ de Mme Micheline Beaulieu

C'est avec peine que nous avons appris la démission de Mme Micheline Beaulieu, nouvelle administratrice élue lors de l'Assemblée générale annuelle. En raison de son horaire très chargée, Mme Beaulieu a informé les membres du Conseil de son manque de disponibilité pour ce mandat. Les membres du conseil se sont dits désolés du départ de celle-ci.

Une nouvelle administratrice

Mme Nadine St-Pierre, directrice générale de la Maison à l'Ombre du Clocher de St-Arsène a été nommée par le conseil d'administration pour compléter le mandat de Mme Beaulieu. Félicitations à Mme Nadine St-Pierre.

Vos administrateurs : Gervais Darisse, Diane Dubé, Rodrigue Gamache, Nadine St-Pierre et Sylvie Ouellet.

Pour joindre la fédération : Johanne Dumont, coordonnatrice, **FOHBGI :**
tél. : 418-867-5178 au 15, rue Fraser, Rivière-du-Loup (QC) G5R 1C1